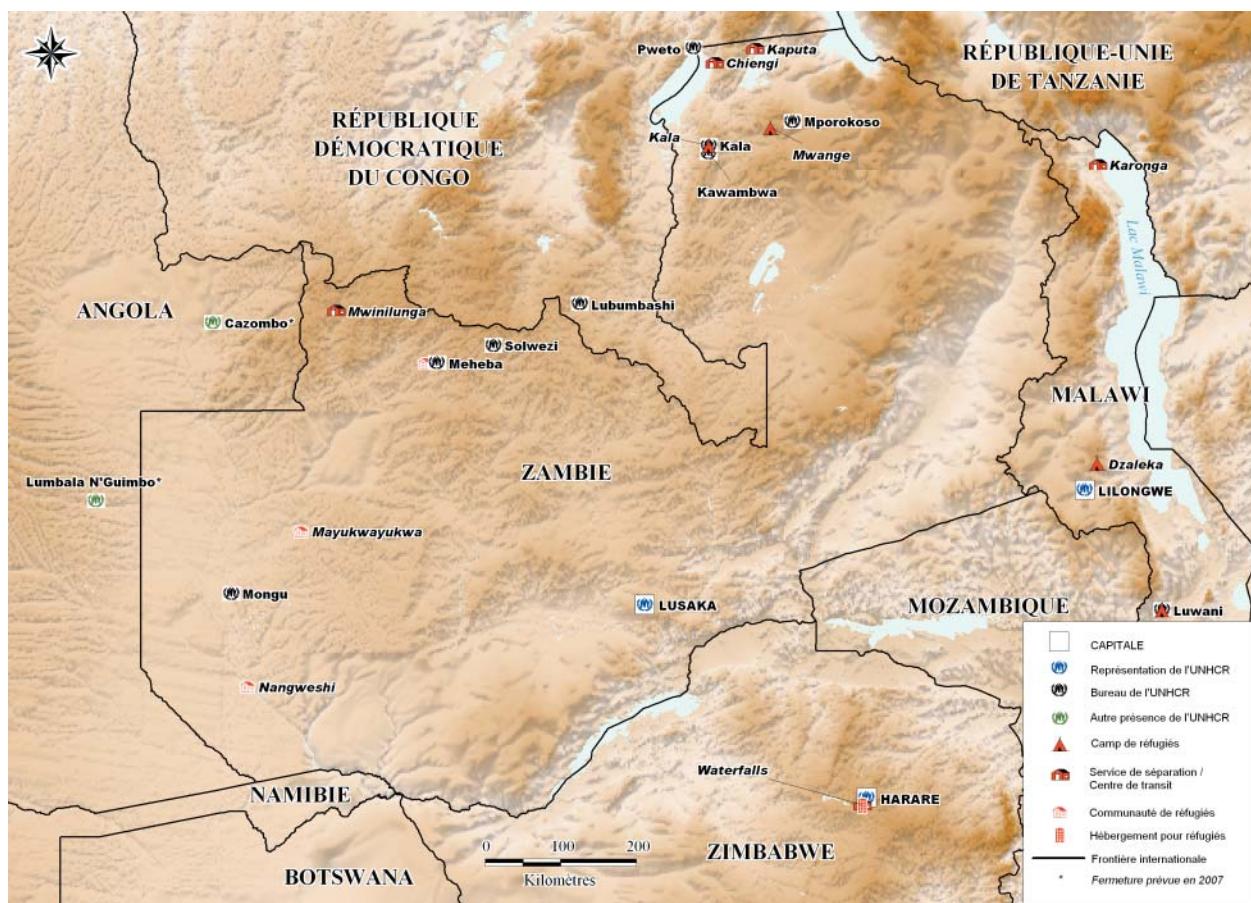


Zambie



Environnement opérationnel

Contexte

Le Gouvernement de la Zambie a adopté une attitude généreuse à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile et s'efforce actuellement de mettre en place une législation moins restrictive afin de mieux répondre à leurs besoins. La population réfugiée en Zambie a continué à décliner en 2005 et 2006, en raison du rapatriement d'un grand nombre de réfugiés angolais. Le programme de rapatriement organisé vers l'Angola devait s'achever en décembre 2005, mais l'UNHCR et les Gouvernements angolais et zambien ont décidé d'un commun accord de le reconduire jusqu'à la fin de l'année 2006. Quelque 5 000 réfugiés devraient avoir regagné l'Angola en 2006.

Parallèlement à la réduction de la population des réfugiés angolais dans les zones rurales, les opérations de fermeture et de restructuration des camps débuteront en 2006 et se poursuivront en 2007. Ces mesures sont destinées à installer les réfugiés qui choisissent de rester en Zambie dans des régions ou des communautés où ils pourront trouver des terres arables ou exercer des activités rémunératrices, ce qui facilitera leur intégration sur place. En 2007, seuls les réfugiés angolais vulnérables bénéficieront de l'aide alimentaire de l'UNHCR.

Les rapatriements vers la République démocratique du Congo (RDC) n'ont pas été aussi nombreux que prévu. Quelque 3 000 réfugiés ont regagné spontanément la RDC, mais la grande majorité d'entre eux restent en Zambie et n'ont apparemment pas hâte de rentrer. Si la RDC semble progresser sur la voie de la paix et de la stabilité, de nombreux problèmes restent à résoudre, ce qui explique les hésitations des réfugiés. Cependant, l'on espère qu'à l'issue du second tour des élections présidentielles, une stabilité durable permettra à 20 000 réfugiés congolais hébergés dans les camps du nord de la Zambie de regagner la RDC.

Besoins

En se fondant sur des enquêtes, l'UNHCR a planifié ses activités en Zambie avec la participation active des réfugiés, du Gouvernement, des institutions des Nations Unies et des ONG. Un certain nombre de besoins prioritaires ont été identifiés : vivres dans les camps ; possibilités d'emploi, qui demeurent restreintes en raison des frais exorbitants exigés pour la délivrance d'un permis de travail ; manque de terres arables ; soins de santé, y compris les transferts des dispensaires des camps vers les hôpitaux urbains ; dépistage volontaire du VIH/SIDA et accompagnement psychologique des séropositifs et des malades ; approvisionnement en eau ; scolarisation des enfants ; pénurie de bois de chauffage et risques auxquels sont exposées les femmes chargées de la collecte ; d'une manière générale, protection des femmes, des enfants et des adolescents.



Le dispensaire du camp de Nangweshi traite à la fois les réfugiés et les Zambiens qui vivent dans les environs dans le cadre de l'Initiative Zambie, destinée à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population dans les zones touchées par la présence de réfugiés. UNHCR / J. Redden

Total des besoins : 9 794 885 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Promouvoir des solutions durables : le rapatriement pour la majorité des réfugiés, l'intégration sur place pour les réfugiés qui décident de s'installer définitivement en Zambie et la réinstallation pour ceux qui ne peuvent envisager ni l'une ni l'autre de ces solutions.
- Aider le Gouvernement zambien à mettre en place une législation sur les réfugiés moins restrictive afin de répondre à l'évolution des besoins des réfugiés dans le pays.
- Renforcer la collaboration entre les acteurs locaux pour garantir aux réfugiés un meilleur accès aux services sociaux nationaux.
- Militer en faveur d'une intégration systématique des problèmes des réfugiés, notamment des réfugiés angolais qui choisissent de rester dans le pays, dans les politiques nationales, régionales et communautaires, ainsi que dans les budgets publics.
- Rechercher des solutions à long terme au phénomène des flux migratoires mixtes tout en veillant à la sauvegarde du droit d'accueil et de protection des réfugiés qui demandent l'asile en Zambie.
- Veiller à ce que les besoins particuliers des femmes, des personnes âgées et des enfants soient pris en compte dans tous les programmes de protection et d'assistance.

Cibles prioritaires pour 2007

- 20 000 réfugiés congolais (RDC) et 600 réfugiés burundais sont rapatriés.
- L'intégration sur place de 14 000 réfugiés angolais dans les régions ouest et nord-est de la Zambie est facilitée.
- 1 200 réfugiés sont réinstallés dans des pays tiers.
- Une révision de l'actuelle loi sur les réfugiés est menée à bien, des avancées sont réalisées vers la mise en place d'une législation moins restrictive, et les réserves du Gouvernement zambien à l'application de la Convention de 1951 sur les réfugiés sont levées.
- Les capacités de programmation et les capacités logistiques des institutions gouvernementales sont renforcées en vue du transfert des opérations d'assistance au Gouvernement.
- Une protection est offerte à 5 200 réfugiés urbains.
- Les besoins spécifiques des femmes, des enfants, des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables sont ciblés de façon à prévenir la violence sexuelle et sexiste ainsi que la propagation du VIH/SIDA.
- Les réfugiés urbains qui ont des besoins spécifiques, y compris les réfugiés placés en détention, bénéficient de soins de santé, de services éducatifs et d'une aide sociale.

Chiffres prévisionnels

| Type de population | Origine | Janvier 2007 | | Décembre 2007 | |
|--------------------|-------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| | | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR |
| Réfugiés | RDC | 42 250 | 42 250 | 30 500 | 30 500 |
| | Angola | 26 450 | 26 450 | 14 450 | 14 450 |
| | Pays divers | 90 010 | 10 010 | 89 500 | 9 500 |
| Total | | 158 710 | 78 710 | 134 450 | 54 450 |

Stratégie et activités

L'Organisation remédiera à la situation des réfugiés par le biais du rapatriement, de l'intégration durable sur place et d'activités de protection et d'assistance.

L'axe prioritaire sera l'appui au Gouvernement zambien, pour l'aider à garantir la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile et à promulguer une législation plus favorable aux réfugiés. Des formations sur la protection seront dispensées aux fonctionnaires et au personnel des partenaires d'exécution, et des programmes sur les droits des réfugiés seront mis en place dans les institutions universitaires, dans les communautés locales et auprès de groupes cibles spécifiques – en particulier les parlementaires et les hauts responsables gouvernementaux. L'UNHCR participera activement aux travaux du Groupe consultatif sectoriel sur la protection sociale établi dans le cadre du Plan de développement national, où il jouera un rôle de coordination et de suivi des programmes ciblant les réfugiés et les communautés d'accueil.

Les accords d'exécution seront réorientés vers le rapatriement et l'intégration durable sur place. Les activités des partenaires d'exécution dans le nord du pays se concentreront sur le rapatriement des réfugiés originaires de la RDC. Dans l'ouest de la Zambie, la priorité sera accordée au renforcement des capacités des ministères gouvernementaux, pour permettre à ces derniers de répondre aux besoins des réfugiés angolais restant dans le pays. L'UNHCR épaulera le Gouvernement zambien dans ses efforts pour mettre au point une solution en faveur des réfugiés angolais qui vivent en Zambie depuis plus de 30 ans et souhaitent rester dans le pays. La réinstallation sera réservée aux réfugiés présentant des besoins spéciaux en matière de protection et de solutions durables.

Contraintes

En vertu des lois en vigueur, les réfugiés ne peuvent acquérir la nationalité zambienne ni obtenir le statut de résident permanent. L'UNHCR collaborera étroitement avec le Gouvernement pour mettre en place une législation permettant aux réfugiés vivant en Zambie depuis plusieurs décennies d'obtenir le statut de résident ou la nationalité zambienne. Des initiatives allant dans ce sens ont été lancées en 2006 et seront poursuivies en 2007.

L'UNHCR et le Gouvernement zambien collaboreront pour remédier aux difficultés rencontrées dans le cadre de l'Initiative Zambie. Il est de la plus haute importance que cette initiative continue à recevoir des financements, afin d'atteindre les objectifs fixés en matière d'autonomisation économique et sociale des réfugiés ainsi que de réduction de la pauvreté dans les communautés locales zambiennes.

Une évolution imprévue de la situation en RDC pourrait mettre en péril les projets de rapatriement à grande échelle après le deuxième tour de l'élection présidentielle prévu pour la fin de l'année 2006.

La situation des réfugiés rwandais qui ont décidé de rester en Zambie malgré d'importants efforts de promotion du

rapatriement demeure bloquée et continue de poser problème à l'Organisation.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de bureaux | 7 |
| Effectif total | 85 |
| Fonctionnaires internationaux | 14 |
| Collaborateurs nationaux | 56 |
| VNU | 7 |
| JEA | 1 |
| Agents déployés | 7 |

Coordination

En 2007, en collaboration avec le Commissariat aux réfugiés du ministère de l'Intérieur, la délégation de l'UNHCR en Zambie coordonnera les opérations d'assistance aux réfugiés dans l'ensemble du pays. L'Organisation établira des partenariats avec neuf partenaires d'exécution en Zambie, à savoir sept ONG internationales, trois départements gouvernementaux et deux ONG locales. Par ailleurs, l'UNHCR collaborera étroitement avec le PAM et d'autres institutions des Nations Unies.

En tant que membre de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, l'UNHCR se concertera avec les institutions sœurs sur des thèmes d'intérêt commun et participera aux Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA et le genre. L'Organisation mettra également en place des programmes conjoints avec des institutions des Nations Unies pour renforcer l'aide au développement ciblant les zones affectées par la présence de réfugiés et élaborer d'autres projets dans le cadre de l'Initiative Zambie, destinés à promouvoir l'autosuffisance parmi les populations vulnérables, y compris la population réfugiée. Enfin, l'Organisation encouragera des actions orientées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Partenaires gouvernementaux : Commissariat aux réfugiés, Département de l'eau, Département de la santé, ministère de l'Intérieur.

ONG : Action humanitaire en Afrique, Africare, Afrika Aktion Hilfe, Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens, Christian Outreach Relief and Development, Fédération luthérienne mondiale, Hodii, Société de la Croix-Rouge zambienne, Vision mondiale (International).

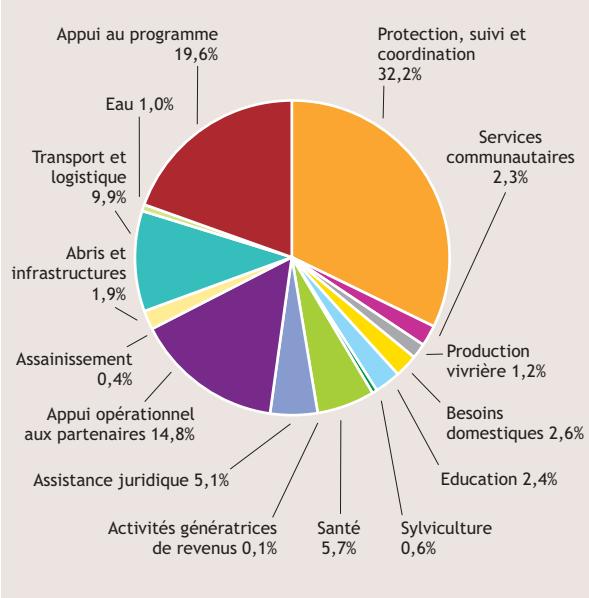
Partenaires opérationnels

Autres : FAO, FICR, FNUAP, Nations Unies, OIM, PAM, UNESCO, UNICEF.

Budget (dollars E.-U.)

| Activités et services | Budget-programme annuel | |
|--------------------------------------|-------------------------|------------------|
| | 2006 | 2007 |
| Protection, suivi et coordination | 3 812 818 | 3 859 976 |
| Abris et infrastructures | 226 293 | 23 088 |
| Activités génératrices de revenus | 17 094 | 81 788 |
| Appui opérationnel (aux partenaires) | 1 752 248 | 1 165 153 |
| Assainissement | 46 317 | 24 490 |
| Assistance juridique | 601 837 | 420 712 |
| Besoins domestiques | 309 075 | 59 461 |
| Bétail | 0 | 10 000 |
| Eau | 120 020 | 140 138 |
| Education | 287 051 | 367 340 |
| Pêche | 0 | 10 000 |
| Production vivrière | 146 955 | 117 036 |
| Santé | 670 464 | 529 953 |
| Services communautaires | 272 902 | 184 298 |
| Sylviculture | 73 632 | 46 733 |
| Transport et logistique | 1 176 112 | 675 109 |
| Total des opérations | 9 512 818 | 7 715 274 |
| Appui au programme | 2 323 341 | 2 079 611 |
| Total | 11 836 159 | 9 794 885 |

Budget-programme annuel par secteur en 2006



Budget-programme annuel par secteur en 2007

